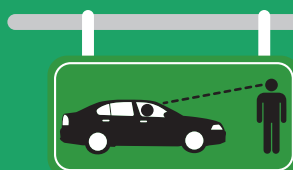




CONSEILS POUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS



Ne traversez qu'aux intersections, aux passages pour piétons et aux passages protégés pour piétons. Ne traversez pas au milieu de la rue ou entre des voitures stationnées où les conducteurs ne s'attendent pas à ce que vous traversiez.



Assurez-vous d'être vu. Établissez un contact visuel avant de traverser. Les conducteurs peuvent être distraits.



Le port de vêtements clairs ou réfléchissants pourrait réduire le risque pour les piétons, en particulier la nuit ou par mauvais temps.



CONSEIL GÉNÉRAL



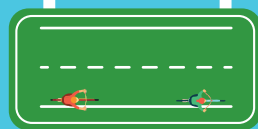
La prise de médicaments en vente libre et de drogues peut affecter les facultés nécessaires à une conduite sûre. Demandez au pharmacien si vos médicaments vous permettent de conduire en toute sécurité.



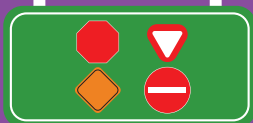
CONSEILS POUR LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES



Le port du casque n'est pas obligatoire pour les cyclistes de plus de 18 ans, mais est fortement recommandé. Le casque peut prévenir les traumatismes crâniens graves.



Lorsque vous faites du vélo, vous devez rouler du même côté que la circulation. Longez le bord droit de la route pour permettre aux véhicules dépasser en toute sécurité.



Les cyclistes doivent respecter le Code de la route et ont les mêmes droits et responsabilités que les conducteurs.



Les cyclistes doivent équiper leur vélo d'une sonnette, de feux et de réflecteurs. Le port de vêtements réfléchissants rehaussera votre visibilité dans la circulation.